
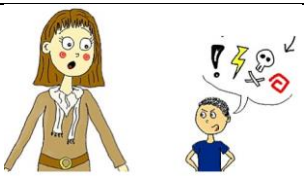




Règlement simplifié de la cour d'école

La récréation doit être un moment où chacun doit pouvoir se détendre en jouant, en se promenant, en discutant, sans être agressé ni insulté par qui que ce soit !

Les élèves		règles	Sanctions	Réparations > Donner de soi (à réfléchir avec les élèves)
1	 <p>Nous ne voulons pas être tapés .</p>	<p>ni bagarre ni jeu de bagarre</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Avertissement (selon gravité) 2. Isolement dans la cour de récréation (contre un poteau) 3. Convocation dans le bureau du Directeur 4. Privation partielle de récréation pendant 1 à 2 jours 5. Privation partielle plus longue de récréation pendant 1 semaine et information aux familles 6. Convocation des familles 7. Équipe éducative 8. Équipe éducative avec Inspecteur 9. Changement d'école 	<p>Une réparation n'est pas imposée par l'adulte, elle peut ne pas être immédiate</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Faire un dessin si je sais bien dessiner ; 2. Partager quelque chose (un bonbon, une image, une bille, ...) 3. Que puis-je faire pour <u>aider</u> ? <ul style="list-style-type: none"> - Le copain que j'ai blessé ; - L'adulte à qui j'ai désobéi ; <p>Par exemples : aider à...</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
2	 <p>Nous ne voulons pas être insultés.</p>	<p>Pas d'injures sur la famille Pas d'injures racistes Pas de harcèlement</p>		
3	 <p>Nous voulons être protégés et les maîtres doivent pouvoir nous surveiller</p>	<p>Pas d'élèves dans les zones interdites</p> <p>Classes Couloirs des classes</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Avertissement 2. Isolement 	
4	 <p>Nous avons le droit de jouer</p>	<p>Jeux de ballon dans les espaces réservés Cordes à sauter, élastiques, Attention pas de ballon quand il pleut Prévoir un planning des jeux</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. confiscation du ballon 2. retrait du droit de jouer dans les espaces réservés 	

Les parents		Règles
1	"Pendant le temps scolaire, nous n'aimerions pas que nos enfants se fassent gronder ou agresser par un adulte inconnu"	<p>Dans l'enceinte de l'école, aucun adulte étranger à l'école (parent, visiteur) n'est autorisé à intervenir directement auprès d'un enfant.</p> <p>Seuls les enseignants sont habilités à gérer les conflits entre enfants dans l'espace scolaire (<i>Tout parent mécontent d'un tiers <u>dans l'enceinte scolaire</u> gère ce différent par l'intermédiaire du personnel enseignant.</i>)</p>

Les enseignants		Règles
1	"Nous assurons la surveillance et faisons appliquer le règlement"	<ul style="list-style-type: none"> - Les maîtres assurent une surveillance active. Ils interviennent pour faire appliquer le règlement. - La cour de récréation n'est jamais laissée sans surveillance : en cas de retard du ou des maîtres de surveillance, chaque maître reste responsable de sa classe. - Les signaux sonores fixent le cadre temporel et sont respectés.

Rappel : L'éducation d'un enfant et l'autorité des adultes (celle des parents comme celle des enseignants) dépend directement de la capacité des adultes à prendre une distance émotionnelle avec le conflit enfantin et à partager un même discours sur la loi et la sanction.